



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

**Inspection
Pédagogique
Régionale**

Dossier suivi par
Catherine Lanquetin
Relais académique pour
les assistants de langues

Téléphone
0381654933

Fax
0381654926

Mail.
catherine.lanquetin
@ac-besancon.fr

10 Rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

Aux assistants de langues vivantes
en poste le 1^{er} octobre 2008

Besançon, le 15 septembre 2008.

Chers jeunes collègues,

Nous vous souhaitons une bonne arrivée en Franche-Comté et une bonne adaptation dans votre établissement d'accueil. Nous savons que l'équipe de direction et les professeurs auront à cœur de vous faciliter les premières démarches et de vous mettre à l'aise. N'hésitez pas à leur faire part de vos interrogations et en dernier recours, si vous ne trouvez pas de solutions, contactez-nous de préférence par e-mail catherine.lanquetin@ac-besancon.fr ou en cas d'urgence aux numéros de téléphone mentionnés ci-contre.

Vous êtes invités à **un stage de formation obligatoire** qui aura lieu au Lycée Louis Pergaud à Besançon le vendredi **3 octobre** (aide aux démarches administratives) et le mercredi **15 octobre** (formation pédagogique) à partir de 9h jusqu'à 17h. (Voir plan en annexe). N'oubliez pas de vous munir de tous vos papiers : passeport, attestations d'assurance, P.V. d'installation, attestation de domicile.

Vous recevrez une convocation nominative qui vous permettra d'être remboursés de vos frais de déplacement en conservant vos titres de transport. Vous pourrez déjeuner sur place et les repas seront pris en charge par le Rectorat. Si vous n'avez rien reçu, présentez vous au stage et nous réglerons sur place les formalités administratives.

Vous devez passer les premiers jours, du 1^{er} au 15 octobre, à vous acclimater à vos futures fonctions :

- accomplir vos démarches administratives,
- découvrir les lieux,
- faire connaissance des professeurs ainsi que des élèves qui vous seront confiés,
- assister à des cours pour vous familiariser avec le système éducatif français et les techniques de classe utilisées en cours de langue.

Vous ne devez pas accepter de classes ou de groupes en responsabilité pendant cette période : les chefs d'établissement et les enseignants ont été informés de ces dispositions.

Au plaisir de vous rencontrer.

IA-IPR d'anglais, V. Boust et J-L Bordron

IA-IPR d'allemand, J. Erin

IA-IPR d'espagnol, C. Manesse-Iglesias

IA-IPR d'Italien, C.Boi

IA-IPR de russe, G. de Groër